Protocole d'emprunt du Piano-expo conçu par l'auteur illustratrice Zeina Abirached

Préambule :

Le Piano-expo, réalisé dans le cadre de la Résidence d'auteur soutenue par la région Ile-de-France et le Conseil Général de Seine-et-Marne, est né d'une collaboration entre la section Segpa du collège Jean Campin et l'artiste Zeina Abirached.

L'accueil du piano-expo présuppose d'avoir un projet autour des albums de l'auteur, de la bande dessinée, du roman graphique, du Liban et ou de la musique. Il est nécessaire de présenter ce projet à la Médiathèque départementale en amont de la réservation.

Article 1 : la durée

Le prêt du piano-expo est d'un minimum d'un mois et de trois mois maximum, temps de transport inclus. La réservation s'effectue auprès du référent bibliothécaire et en fonction d'un planning de prêt.

Article 2 : le transport

Les transports aller et retour du local Charon de la Médiathèque départementale au Mée-sur -Seine jusqu'au lieu d'exposition sont assurés par l'emprunteur. Ils nécessitent un véhicule de type Master, une sangle de 2 mètres de long avec attaches afin d'immobiliser le piano dans le véhicule.

Dimensions du piano : longueur 132 cm, largeur 60 cm, hauteur 123 cm Dimensions du caisson pour l'automate : longueur 132 cm, largeur 23 cm, hauteur 41 cm Dimensions du caisson pour l'escalier : longueur 45 cm, largeur 43 cm, hauteur 125 cm

Article 3 : éléments d'accompagnement

Une affiche réalisée par l'auteur, une notice de montage et de démontage, une malle avec les albums de Zeina Abirached et une sélection de CD, musique libanaise, sont fournis avec le piano-expo afin d'accompagner le projet de l'emprunteur.

Article 4: Droits d'auteur

La Médiathèque départementale a versé pour une durée de trois ans les droits d'auteur liés à la diffusion du piano-expo. Aucune reproduction, ajouts, ou modifications sur ce piano ne pourra être faite, même au-delà des trois ans, sans l'accord de l'auteur Zeina Abirached.

Article 5 : Valeur d'assurance

Le piano-expo est sous la responsabilité de l'emprunteur, qui doit veiller à ce qu'il ne subisse aucune dégradation. La valeur d'assurance de l'objet est estimée à 5000 euros.

Article 6: Entretien du Piano-Expo

Une fois par an, le piano-expo sera contrôlé et remis en état technique éventuel par la section Segpa du collège Jean Campin de la Ferté-Gaucher et pour l'aspect graphique par Zeina Abirached elle-même.